



INFORMATION CONCERNANT LE SPORT-ETUDES

Suite à l'assemblée des Présidents de clubs, l'Association vaudoise de basketball a le plaisir de vous faire savoir qu'elle est en relation avec le Département de la formation et de la jeunesse dans le but de faire valider la mise sur pieds d'un programme sport-études.

Afin que tout soit prêt à temps pour la prochaine rentrée scolaire en août 2016, nous devons donner une estimation du nombre d'élèves qui seront concernés par cette mesure.

Mais qu'est-ce que le sport-études ?

- C'est la possibilité d'obtenir un horaire scolaire adapté à la pratique élite du basket, en entraînement et en match
- C'est poursuivre une scolarité normale tout en ayant une mise à disposition d'un entraîneur particulier pour le basket deux fois deux heures par semaine, un répétiteur pour ne pas perdre le fil scolaire et un enseignant à raison d'une heure par semaine et par élève
- C'est continuer le basket dans son club de prédilection, tout en faisant partie des sélections vaudoises

Nous sommes en contact avec plusieurs établissements, dont l'Université de Lausanne pour planifier les entraînements.

Un groupe de suivi est également mis en place par l'AVB afin que les jeunes ne soient pas livrés à eux-mêmes, qu'ils puissent bénéficier d'un suivi médical et socio psychopédagogique de qualité pour rester connecté à la vie réelle, tout en pratiquant leur sport favori à haut niveau.

Un seul établissement sera choisi par le Département. Par conséquent, les déplacements et les repas hors du domicile seront à la charge des parents, ainsi qu'un écolage de fr. 960.- par année correspondant à environ 160 heures de basket supplémentaires.

Nous nous tenons à votre disposition pour répondre aux questions que vous pourriez avoir avant de nous transmettre votre réponse concernant votre intérêt ou votre désintérêt quant à cette nouvelle manière de mettre en concours l'école obligatoire et le basketball.